



Christian Delage, réseau forêt de l'association Allier Nature ; Gerda Jouin, SAFT (Société des Amis de la Forêt de Tronçais) ; Jean-Jacques Limoges, section faune sauvage de la SAFT, représentait aussi la LPO ; Claude Jouin, SAFT et Société d'Emulation de Bourbonnais ; Joseph Vernois, Société d'Emulation du Bourbonnais ; Marie-Alexandre Roche, Allier Nature et association 3B (Bouchures, Bocages, Bourbonnais).

Depuis 1994, plusieurs associations s'inquiètent du devenir de la forêt de Tronçais en regard de la gestion mise en place par l'ONF.

Dans le but d'alerter l'opinion, elles se réunissent périodiquement sur ce sujet et le constat dressé lors de leur dernier point presse est plutôt alarmant. « Nous remettons en cause la politique de l'Office National des Forêts qui impose à Tronçais une gestion où la mission de production du bois l'emporte sur les autres missions de l'Office. Dans ces conditions, le massif forestier de Tronçais ne peut plus prétendre être la plus belle chênaie d'Europe », s'insurgent les représentants de ces associations (1). Et les griefs sont nombreux : instauration de cloisonnements tous les 6 mètres, alors qu'ils étaient de 50 mètres auparavant, réduction du cycle de maturation de chênes passé de 250 ans à 180 ans, d'où une surexploitation du bois, coupes d'éclaircies trop importantes, coupes

d'arbres remarquables, emploi d'engins lourds entraînant un tassement du sol, broyage dans les cloisonnements d'exploitation, même en période de reproduction. La biodiversité se trouve ainsi menacée autant que l'harmonie du milieu naturel, la beauté du site est altérée par l'artificialisation et la sylviculture intensive mise en œuvre. « Comment peut-on, selon la formule de l'ONF, produire plus de bois et augmenter la biodiversité ? » Pour les naturalistes, ce sont deux propositions contradictoires. « On assiste à une transformation incroyable du paysage qui entraîne une réduction dramatique de la faune et de la flore en quelques années. L'instauration de périmètres de protection autour de quelques zones sensibles n'a aucun sens si le biotope des secteurs voisins est détruit. Aussi, nous demandons le classement de tout le massif en zone Natura 2000, (seulement 1151 hectares sur 12 000 actuellement) l'extension de la réserve naturelle de Nantigny et la

création de nouvelles ZNIEFF (zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique) ».

« Il n'y a pas de surexploitation des chênes la forêt de Tronçais »

Face au soulèvement des associations naturalistes, **Timothée de Ferrières**, responsable territorial de l'ONF à Tronçais opte pour la pédagogie.

La forêt est-elle surexploitée ?

■ La question de l'exploitation du bois en forêt de Tronçais doit être replacée dans son contexte et prendre un peu de hauteur. La forêt de Tronçais n'est pas un cas isolé. C'est une forêt domaniale comme il en existe d'autres. Oui, elle a une histoire particulière, oui, la qualité de son bois est très recherchée. Malgré cela, elle n'a pas vocation à avoir une gestion atypique. Dans ce contexte, l'ONF opère une gestion multifonctionnelle dont la première mission est la production de bois. Il faut rappeler que pour 100m³ de bois récolté, c'est un emploi créé dans la filière. À Tronçais, nous récoltons 600 000 m³ de bois par an, ce qui représente 600 emplois directs et indirects. Enfin, je le rappelle également, mais sans matière première, il n'y a pas de produits. La production de bois est une mission très importante. Elle est nécessaire, mais contrôlée et conditionnée par un autre critère très important pour l'ONF : une production durable. On ne récolte que ce qu'il faut. Sur les 10000 hectares de la forêt, on ne récolte que 40 hectares par an, soit 1/250e de la forêt. Aujourd'hui, pour récolter la forêt entière, il faudrait 250 ans : le temps de tout récolter la forêt sera régénérée.



La biodiversité de Tronçais en déclin

■ À titre d'exemples, sur 11 espèces de rapaces recensées sur le massif il y a 30 ans, seules 4 sont encore présentes, dont 3 protégées : l'aigle botté, la bondrée apivore et l'autour des palombes. Une autre espèce protégée, la cigogne noire, récemment installée, n'a pas été retrouvée cette année. Le massif de Tronçais abrite également une très importante colonie de chauves-souris de l'espèce Grand Murin et les changements apportés risquent de compromettre leur survie. Quant aux cerfs, leur nombre serait en régression et la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage a décidé d'éliminer ceux qui se trouvent à l'extérieur du massif afin qu'il n'y ait pas d'installation durable. Les associations dénoncent aussi le tir de reproducteurs à l'approche organisé par l'ONF à l'époque du brame, moyennant finances en fonction du trophée convoité. Une pratique par ailleurs dangereuse pour le public, très présent en forêt à cette époque.



Créée en 2004 sur 100 hectares, la réserve biologique intégrale de Nantigny bénéficie d'un statut qui exclut toute exploitation forestière et toute intervention humaine susceptible de modifier la composition ou la structure des habitats naturels. « 100 hectares, en regard des 12000 hectares du massif, c'est symbolique, estiment les associations, qui réclament son extension ».

Pourquoi tant de réactions de la part des associations de défense de la forêt de Tronçais s'il n'y a pas de problème ?

■ Ce sont des réactions qui sont dues à des inquiétudes légitimes. Les médias ne cessent de nous sensibiliser sur les questions de déforestation dans le monde. De surcroît, les habitants et défenseurs de la forêt sont liés par la terre à cette forêt. Il y a un phénomène d'attachement. Quand on voit une parcelle majestueuse partir, je comprends qu'il y ait une tristesse et une profonde nostalgie... C'est parce que nous ne travaillons pas dans les mêmes échelles de temps. La réaction n'est pas la même pour la moisson des champs de blé : il est évident que le blé repousse l'année d'après. La repousse des chênes est moins évidente, mais elle est garantie. Il n'y a pas d'inquiétude à avoir.

Des espèces de rapaces disparaissent de la forêt de Tronçais. On est loin du simple ressenti...

■ Depuis des siècles, la forêt de Tronçais était exploitée en vocation unique : la production de bois. La question de la biodiversité ne se pose que depuis 20 ans. Et les épisodes douloureux en termes de biodiversité ont été nombreux au 17e et au 18e siècle, à des périodes où la forêt a été ruinée. Premièrement, la forêt a une force de création et de régénération de la biodiversité qu'on ne soupçonne pas. Et deuxièmement, l'ONF prend en compte de manière explicite la préservation de cette biodiversité. Pour preuve, nous venons tout juste de réaliser un inventaire des oiseaux, chauves-souris et coléoptères de la forêt en collaboration avec la Ligue de Protection des Oiseaux et notre réseau de naturalistes de terrain. Nous attendons les préconisations d'exploitation d'ici les prochains mois. Chaque nidification a été soigneusement étudiée, également pour les rapaces comme l'aigle botté. Nous allons interdire l'exploitation et les travaux en ces périodes. Nous avons tout à fait conscience de la faiblesse des taux de reproduction de certaines espèces dont les rapaces. Mais le problème ne se pose pas que pour eux. Il y a aussi les chauves-souris. Nous ne fermons pas les yeux sur ces questions. Il y a un vrai enjeu et nous le savons.